

LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE

L'ARAPS a organisé une conférence-débat en mars 1998 avec le Dr PISSARO, pédopsychiatre et professeur de santé publique à l'Hôpital saint Antoine à Paris, pour que l'équipe du secteur puisse éclaircir les notions de santé communautaire et de psychiatrie communautaire, notions qui inspirent déjà notre pratique de secteur.

La santé se définit comme un bien-être physique, mental et social.

La promotion de la santé est la mesure dans laquelle un individu ou un groupe peut réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins, évoluer avec le milieu et s'adapter à celui-ci. C'est un concept positif mettant en valeur le social et l'individuel, ainsi que les capacités physiques. La promotion de la santé dépasse les modes de vie pour viser le bien-être.

Si l'on prend le problème de la drogue dans un quartier, la promotion de la santé n'est pas qu'un problème de santé mais aussi un problème économique et un problème de sécurité.

Suivant le groupe et ses préoccupations, on rentre dans une dynamique de santé ou pas. Quelques fois, on tombe sur un problème d'insalubrité de logements qui obligent à travailler sur le droit des locataires et moins sur le droit à la santé pour arriver à faire comprendre aux instances concernées quel est leur rôle dans cette situation.

La santé mentale dépend aussi de facteurs d'environnement, des conditions de vie.

Dans les années 50, l'on croyait que le développement technique allait tout résoudre, que les gens ne seraient plus malades. Au contraire celui-ci a eu des répercussions négatives, tel que le développement des maladies iatrogènes.

Aujourd'hui on sait que pour que la santé s'améliore, il faut que l'individu en soit acteur.

On définit la promotion de la santé ainsi :

« C'est l'ensemble des actions qui permet aux gens individuellement et collectivement de mieux contrôler leur santé et ses déterminants, concept qui tend les individus à être acteur. »

(Exemple du diabète où l'on a appris aux enfants à contrôler eux-mêmes leur soin)

On parle aujourd'hui de **démarche de santé communautaire**.

C'est une politique de santé où les gens sont les acteurs. Ce n'est pas seulement une santé gérée dans une communauté mais **une santé gérée avec les gens**.

La santé communautaire est :

« Une démarche qui permet à une population d'acquérir un savoir-faire pour s'organiser et agir ensemble,
une démarche inter partenariale qui permet aux habitants d'occuper une place centrale dans les échanges entre professionnels et non professionnels. »

La communauté dont on parle est un groupe de personnes rassemblées dans un quartier, une école, autour d'intérêts communs... (Différent de communariste, comme les communautés religieuses, fermées.)

Définitions du développement :

« On ne développe pas l'homme, il se développe par lui-même.
C'est par ce qu'il fait qu'il se développe.
Il se développe par lui-même,
par ses propres décisions en comprenant mieux ce qu'il fait
et pourquoi il le fait, en augmentant ses connaissances, ses capacités
et en participant entièrement lui-même, sur un pied d'égalité avec les autres à la vie de la communauté au sein de laquelle il vit. »

« **La nouvelle citoyenneté**, pour chaque groupe social, peut être définie comme possibilité, comme droit de connaître et maîtriser personnellement et collectivement ses conditions d'existence matérielle et intellectuelle et cela en même temps comme acteur politique, comme producteur, citoyen, usagé, consommateur, dans son lieu de résidence, dans sa cité, dans ses activités professionnelles et ses domaines de non travail mais aussi dans sa nation et le monde. »

M.Rouiller